



APPEL À PROJETS ARTISTIQUES

Dans le domaine des arts de rue,
de la scénographie, des arts
plastiques, des arts vivants

Ateliers de création collective et animation d'un
dispositif artistique dédié à la tournée
culturelle « **Scène de villages** »
Printemps / Été 2023



Atelier passe-têtes (objet mobile 2022)

Date limite de remise de projet : le 1er décembre 2022



Scène de villages Jodoigne - Septembre 2022

Appel à projets

Pour la sixième édition de cette tournée qui se déroulera de mai à octobre 2023, le Centre culturel du Brabant wallon et le GAL Culturalité en Hesbaye brabançonne font appel à un artiste ou à un collectif d'artistes pour concevoir, réaliser et animer un dispositif artistique mobile qui sera le symbole de cette tournée culturelle 2023 et sera présent sur les 7 places de villages accueillant la tournée « Scène de villages ».

Ce dispositif artistique mobile a la double vocation de **constituer un fil conducteur entre les diverses escales** de la tournée culturelle ET d'**amplifier la démarche d'implication et de participation des publics** par la création artistique **collective** du dispositif.

Scène de villages, c'est quoi ?

La tournée culturelle « Scène de villages » est un programme culturel annuel et itinérant sur les 7 communes de l'Est de la province du Brabant wallon (communes de Beauvechain, Hélécinne, Incourt, Jodoigne, Orp- Jauche, Perwez et Ramillies).

Ses objectifs ?

- Mettre en valeur le patrimoine local et plus particulièrement les places de villages par une programmation artistique, des animations et des moments de rencontre et de convivialité ;
- Soutenir la dynamique culturelle de chacune des communes ;
- Mobiliser des forces artistiques et créatives locales et régionales ;
- Favoriser l'accès à des oeuvres et des pratiques artistiques en allant à la rencontre des citoyens sur leur lieu de vie.

Objet mobile de la tournée Scène de villages 2023

Cet objet artistique devra répondre aux caractéristiques suivantes :

- Un ou plusieurs « composants » de ce dispositif mobile doivent être le **fruit d'ateliers créatifs et participatifs** animés par l'artiste/collectif d'artistes en collaboration avec l'ASBL Article 27 en Brabant Wallon. En amont des différentes dates de Scène de villages dans chacune des 7 communes, le dispositif sera co-construit avec des groupes de personnes de profils et d'âges très variés (groupe d'habitants, de jeunes, d'enfants, de personnes âgées issues d'associations partenaires, type CPAS, Maison des jeunes, PCS, etc.) (7 dates en journée complète ou 14 dates en ½ journées);
- Le dispositif finalisé doit être **mobile**, facilement **déplaçable** (tractable par une voiture et/ou transportable facilement par l'artiste/le collectif d'artistes) ;
- Être **étanche, durable, résister aux intempéries** ;
- Être **installable sur différents types de sol** : herbe, bitume, etc. ;
- Être une structure sans danger pour le public (stable, non blessante) ;
- Être une invitation à la **convivialité**, la **rencontre** et le **rassemblement**, comme objet fil rouge de la tournée « Scène de villages » ;
- Proposer une **expérience**, une **participation aux publics** autour de/sur ce dispositif lors des escales de la tournée Scène de villages (7 dates) ;
- Être animé par l'artiste/le collectif d'artistes sans interférer de manière trop importante (en termes sonore ou d'espace) avec les autres animations/spectacles qui se dérouleront sur la place des villages au même moment ;
- De manière optionnelle, le dispositif peut être rattaché, de près ou de loin, à l'univers des places de villages, des arts forains.

Manège mécanique de Scène de villages (objet mobile 2019)



Budget

Le montant total du budget attribué à l'artiste/collectif d'artistes en charge du projet sera de **10.000 euros TTC** (dix mille euros toutes charges comprises).

Ce montant comprendra :

- Les **prestations pour l'animation des ateliers** en amont des 7 événements Scène de villages (7 ateliers par commune, répartis en 7 journées complètes ou 14 ½ journées selon le dispositif proposé) ;
- **L'animation du dispositif artistique mobile lors des 7 dates des événements Scène de villages** ;
- Les **frais de déplacements** et **frais de matériel** pour ces activités, y compris le support mobile, remorque ou autre si besoin, pour la conception et la réalisation du projet.

La soucoupe volante (objet mobile 2017)





Ateliers passe-têtes & trompe l'oeil (objet mobile 2022)

Convention

Avant la mise en route du projet, une convention sera établie entre l'artiste/le collectif d'artistes et les producteurs du projet : GAL Culturalité en Hesbaye brabançonne, le Centre culturel du Brabant wallon et Article 27 Brabant Wallon. Cette convention précisera les responsabilités et engagements des différentes parties. Des aides ponctuelles identifiées pourront être apportées par les producteurs, notamment en termes de soutien logistique.

Sélection du projet

Le projet sera choisi par un jury réunissant des membres de l'organisation « Scène de villages ».

Les critères de sélection sont :

- La pertinence du projet au regard des objectifs de « Scène de villages » ;
- La créativité ;
- L'accessibilité de l'œuvre à un large public ;
- Le caractère participatif du dispositif et la nature des animations proposées ;
- L'expérience en animation d'ateliers créatifs auprès de publics variés ;
- La proposition artistique autour d'une ou plusieurs techniques artistiques maîtrisées par l'artiste/le collectif d'artistes ;
- La qualité de la mise en œuvre du projet ;
- La durée estimée de viabilité du projet ;
- L'engagement sur la totalité du projet (dates de la tournée Scène de villages et ateliers en amont).

L'appel à projets est ouvert à tou·tes. Les projets sont prépondérants ; la notoriété de l'artiste ne constitue pas un critère de sélection.

Planning envisagé pour le déroulement du projet

- 1er décembre 2022 - Réception des projets
- 15 décembre 2022 - Sélection du projet
- Janvier à mars 2023 - Affinage du projet artistique et de la démarche
- Avril à octobre 2023 - Réalisation du dispositif artistique (ateliers dans les 7 communes avec les partenaires sociaux locaux et Article 27 bw)
- Mai à octobre 2023 - Animation du dispositif artistique lors des 7 escales de la tournée culturelle itinérante Scène de villages



Caravane Impressionne ton village (objet mobile 2021)

Les «objets mobiles» des tournées Scène de villages précédentes

- 2017 : La soucoupe volante de Chloé Coomans, animée par le Magic Land Théâtre.
- 2018 : Le cabinet de curiosités des joies - Y a de la Joie !, par la compagnie Arts Nomades
- 2019 : Le manège mécanique Scène de villages, par le collectif Boite à Clous.
- 2021: La caravane de la gravure "Impressionne ton village", animée par le collectif Komllundi.
- 2022 : Les ateliers passes-têtes et trompe l'oeil, animés par Marie Kersten et Gerardo Cornejo.

Organisation

Scène de villages est une organisation du GAL Culturalité en Hesbaye brabançonne et du Centre culturel du Brabant wallon en collaboration avec les centres culturels de Beauvechain, Jodoigne - Orp-Jauche, Perwez, la Maison du Tourisme Hesbaye brabançonne, la Maison du Conte et de la Littérature, Article 27, les communes de Beauvechain, Hélécinne, Incourt, Jodoigne, Orp-Jauche, Ramillies et Perwez, les artistes et associations locales.

Dossier à adresser avant le 1er décembre à :

Julie Delecocq

Chargée de projet - Plateforme de coopération Est

Projet Scène de villages

j.delecocq@ccbwb.be

Cabinet de curiosité des joies (objet mobile 2018)



Contenu du dossier à fournir pour le 1er décembre au plus tard :

Coordonnées de l'artiste :

- Nom, prénom ;
- Nationalité ;
- Date de naissance ;
- Adresse postale ;
- Téléphone ;
- E-Mail ;
- Site Internet éventuel ;
- CV, description des travaux menés.

Projet :

- Nom du projet ;
- Note d'intention et description du projet (dont son caractère d'objet symbolique, son caractère mobile et participatif, sa co-construction lors d'ateliers créatifs) ;
- Premiers croquis détaillés ;
- Budget détaillé (conception, réalisation, matériaux, transports, ateliers, etc.) ;
- Matériaux nécessaires ;
- Mode de transport de l'objet (voiture, camionnette, remorque, etc.) ;
- Fiche technique (dont estimation des volumes et poids) ;
- Type d'aides, d'outillages sollicités, besoin particulier ;
- Durée estimée de viabilité du projet ;
- Éléments susceptibles de nécessiter un entretien, une restauration ;
- Pré-échéancier de conception et construction du projet.

Renseignements complémentaires

- Julie Delecocq - j.delecocq@cceb.be - 0475 25 24 36
- Elise Vincke - e.vincke@cceb.be - 0476 07 93 71